

Madame Agnès BUZYN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75007 PARIS

Paris, le 26 octobre 2017

Madame la Ministre,

Vous avez annoncé dès votre entrée en fonction un « virage de la prévention » et nous nous en réjouissons. Cette ambition politique est aujourd'hui discutée dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Nationale de Santé (SNS), et c'est la raison pour laquelle elle ne se décline pas encore dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2018, en dehors de l'extension de l'obligation vaccinale. Nous le comprenons aisément.

Néanmoins, l'évolution des crédits de la mission santé du projet de loi de finances (PLF) pour 2018 nous inquiète vivement. Le programme « Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins » présente en effet une hausse de 10% (+43 millions d'euros), mais cette hausse est en trompe l'œil puisque 77 millions d'euros sont consacrés au financement de l'indemnisation des victimes de la Depakine (mesure nouvelle).

Les actions existantes en 2017 connaissent donc une baisse de 34 millions d'euros : plusieurs organismes sont impactés (-36% sur le Conseil national du sida et des hépatites virales ; -39% sur le Haut conseil de santé publique) mais aussi les organisations porteuses d'actions (- 11% sur les « infections par le VIH, les IST, les hépatites et la tuberculose » soit 4,52 millions d'euros contre 5,1 en 2017 ; -7% sur les crédits liés aux conduites addictives).

En tout état de cause, ni les axes prioritaires de la stratégie gouvernementale de lutte contre les conduites addictives, ni les mesures préconisées par la Stratégie nationale de santé sexuelle ne se traduisent par une hausse des moyens dédiés, au contraire.

Alors que la prévention est annoncée comme un axe fort de la politique de santé du gouvernement, cette diminution des crédits, sans concertation préalable, inquiète légitimement les acteurs de terrain qui s'interrogent sur leur capacité à poursuivre leurs actions.

En effet, dans un contexte d'engorgement de certains dispositifs et au regard des faibles moyens disponibles, il nous paraîtrait cohérent de renforcer l'offre de prévention existante en favorisant l'innovation, les expérimentations et la mise en œuvre d'actions qui intègrent les principales recommandations et données probantes dont nous disposons.

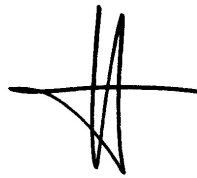
Plus globalement, il s'agit de renforcer les liens et l'articulation entre la future Stratégie Nationale de Santé, la stratégie nationale de santé sexuelle, le plan d'action interministériel « bien-être et santé des jeunes » et la stratégie gouvernementale de soutien à la parentalité.

Assurés de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous restons à votre disposition pour une rencontre que nous souhaiterions aussi proche que possible.

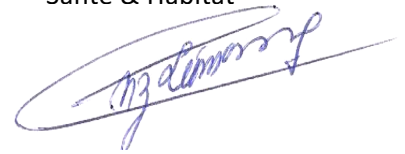
Aurélien Beaucamp  
Président de l'association Aides



Jean-Pierre Couteron  
Président de la Fédération Addiction



Léonard Nzitunga  
Président de la Fédération  
Santé & Habitat



*Copie de ce courrier envoyée aux parlementaires membres de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale et du Sénat.*